

Dans son article *"Financement des retraites : l'enjeu des cotisations patronales"*, Bernard Friot, professeur d'économie et sociologie à l'université Paris X, écrivait : *"On oublie toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ 1,6 % par an, en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pension depuis 1960"*.

La CGT a développé également cette L'argumentation, en ajoutant que la productivité du travail augmente à peu près au même rythme, puisque la progression du PIB se fait avec un nombre de salariés qui progresse peu, voire tend à baisser dans certains secteurs.

Pourquoi une information aussi déterminante est-elle censurée par le gouvernement qui ne parle que de menace démographique ?

Un petit calcul facile et pas si approximatif que cela montre que ceux qui nous gouvernent veulent à tout prix justifier leur détestable "réforme".

Si aujourd'hui 10 actifs produisent un gâteau de 100 et qu'ils ont à charge 4 retraités, c'est 14 personnes qui se partagent un gâteau de 100. Ainsi la part de chaque personne est de 100/14 soit 7,14.

Si dans quarante ans, 10 actifs produisent un gâteau de 200 et qu'ils ont à charge 8

retraités, ce seront 18 personnes qui se partageront un gâteau de 200. Ainsi la part de chaque personne sera de 200/18 soit 11,1 ! C'est limpide ! Il sera donc possible de financer des retraites au même niveau qu'avant leurs réformes à remonter le temps.

Alors, où est donc le problème ? Pourquoi cet acharnement à détruire un système qui fonctionne bien ?

Parce que le système social français, mis en place par le Conseil National de la Résistance en 1945, met en rage les hommes d'affaires et les financiers.

Par exemple, il leur est impossible de réaliser des plus values "boursières" sur 40 % de notre part salariale. N'oublions pas que ces cotisations sociales représentent notre salaire socialisé qui est le fruit de notre travail. Il ne s'agit ni d'assistanat ni de charité patronale comme le laisse entendre une

mauvaise propagande.

Et c'est bien là que se situe tout l'enjeu de leurs réformes : non seulement les classes dirigeantes veulent augmenter encore leur part du gâteau, mais en plus elles rêvent de faire main basse sur notre salaire socialisé.

Leur stratégie consiste à réduire nos droits pour nous contraindre, de plus en plus, à financer notre santé et notre retraite par des assurances privées.

Ils ont commencé par les réductions de cotisations patronales qui se multiplient depuis 2002 et atteignent déjà près de 30 milliards chaque année.

- Combien de ces 30 milliards sont allés aux investissements productifs ?
- Combien d'emplois créés ?
- Quelle efficacité au regard des sommes englouties ?
- Quelle évaluation ? ...

Retraites : où sont les femmes ?

Le nouveau système va affaiblir les plus faibles, et, au plus bas de l'échelle, les femmes. Mal loties jusqu'ici, elles le seront encore plus demain.

Par certains aspects, le gouvernement semble avoir admis que pour faire évoluer les retraites, il faut s'attaquer aux inégalités. Pourquoi alors les réduire aux périodes de maternité ou de cessation d'activité pour élever les enfants ?

La "réforme de société" qu'entend conduire le gouvernement ignore la situation des femmes. Seule une entreprise sur deux effectue le diagnostic de la situation comparée entre hommes et femmes !

Il s'agit ni plus ni moins d'une "discrimination indirecte" et, comme le souligne Ivan du Roy, *"une femme à la retraite ne vaut que la moitié d'un homme"*

Malgré les amendements proposés au projet de loi cet été, la situation des femmes reste préoccupante.

Selon les projections du COR, les femmes âgées de moins de 44 ans devraient pouvoir augmenter leur nombre de trimestres vali-

dés et justifier de la même durée d'assurance que les hommes. Mais si rien n'est fait du côté des salaires et du temps partiel, il y a peu d'amélioration à attendre et les injustices vont perdurer.

Actuellement, la pension d'une femme est inférieure de 42 % à celle d'un homme. La pension moyenne d'une femme est de 825 € et celle d'un homme de 1 425 €, soit un écart de 600 €.

De plus, moins d'une femme sur deux arrive à valider une carrière complète pour différentes raisons : congés parentaux, temps partiel (plus souvent subi que choisi) salaire inférieur de 25 % à celui d'un homme.

Pour compenser les différences de carrière, la retraite des femmes est majorée sous certaines conditions, mais reste inférieure à celle des hommes.

Depuis avril 2010, les femmes ont une

majoration de 4 trimestres pour grossesse et accouchement et une majoration de 4 trimestres pour chaque

enfant pendant 4 ans.

Dans les "concessions", Sarkozy n'a pas parlé des femmes. Si l'âge de départ sans pénalité est repoussé à 67 ans, beaucoup d'entre elles vont voir leur pension diminuer car elles ne vont pas travailler jusqu'à 67 ans, et risquent de plonger dans la précarité. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les modes de vie changent, que les femmes vont de plus en plus vieillir seules (par choix, divorce, ou veuvage). Si aujourd'hui, leurs petites retraites sont masquées par le revenu global du couple, cela risque de ne plus être vrai à l'avenir. Qu'en est-il des pensions de réversion ?

À partir de 2010, les veuves d'au moins 65 ans bénéficient, sous conditions de ressources, d'une majoration de leur réversion, avantage destiné à soutenir le pouvoir d'achat des plus modestes. ...

